

Fiche info

Appel à projets : CLSS Cureghem et
Wayez/Centre Historique.

03/2022



Description du projet

Le projet-pilote CLSS est financé et initié par la **Commission communautaire commune** (COCOM) et sont implémentés dans 5 communes bruxelloises (Anderlecht, Bruxelles-Ville, Forest, Molenbeek et Schaerbeek). Il s'agit d'un projet en **co-construction avec le CPAS d'Anderlecht**, les habitant(e)s de la commune, les bénévoles, les organisations et institutions actives dans les quartiers de Cureghem et de Wayez/Centre Historique.

Ce projet s'étalera de **2021 à 2025**.

Veillez noter que l'intégralité du subsidie qui vous sera versée dans le cadre de cet appel à projet devra être utilisée pour le 31 mars 2023. Si votre projet est introduit pour plusieurs années, le subsidie lui sera toujours octroyé sur une base annuelle.

Cet appel à projets **s'adresse aux associations** (statut ASBL) actives sur les quartiers de Cureghem et Wayez/Centre historique.

Ce projet est une initiative du Président du CPAS, Mustapha AKOUZ et du Conseil de l'Action Sociale.

Objectifs

Les CLSS du CPAS d'Anderlecht ont pour objectifs d'améliorer **la qualité de vie et le bien-être** des personnes qui résident dans les quartiers de Cureghem et de Wayez-Centre Historique en se focalisant notamment sur :

- L'accès aux services sociaux-sanitaires existants et leur visibilité.
- La création, le développement et la visibilité de réseaux d'aide formels et informels.
- La prévention en ce qui concerne la perte de logement, les expulsions et l'accompagnement vers un (re)logement qualitatif.

Démarches pour l'appel à projets

1

Critères de sélection

Assurez-vous que vous respectez les conditions de cet appel à projets (voir critères de sélection).

2

Formulaire

Complétez le formulaire « Formulaire de demande » ainsi que le document « activité budget » et joindre les annexes nécessaires.

3

Envoi

Une fois votre dossier complété, envoyez-le à l'adresse e-mail suivante : clss@cpas-anderlecht.brussels. Attention, l'appel à projets est prévu du 14 mars au 30 avril. Veillez à transmettre votre dossier avant cette date.

4

Confirmation

Vous recevez ensuite une confirmation par e-mail de votre candidature.



L'appel à projets est prévu du **14 mars 2022 jusqu'au 30 avril 2022.**



Contactez-nous

Tania PORTUESI

Responsable/Coordination Sociale

☎ 02/529.41.66

☎ 0490/67.22.30

✉ clss@cpas-anderlecht.brussels

Camille ROEKAERTS

Chargée de projet social/santé Wayez-Contrats locaux social et santé-CLSS

☎ 02/529.41.66

☎ 0490/47.72.27

✉ clss@cpas-anderlecht.brussels

Sabine GENTEN

Chargée de projet social/santé Cureghem-Contrats locaux social et santé-CLSS

☎ 02/529.41.66

☎ 0490/47.72.23

✉ clss@cpas-anderlecht.brussels

